

VERS UN REFERENTIEL CRITIQUE DES MESURES ACTUELLES DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE

Jacqueline MUNTEN
Service de Méthodologie de l'Enseignement
ULg

Objectif et démarche de la recherche

La recherche a voulu construire des savoirs « actionnables » en matière de lutte contre la violence scolaire, par intégration et complication (au sens d'I. Stengers) des savoirs particuliers d'acteurs directement ou indirectement intéressés au problème.

Dans un premier temps, nous avons établi un relevé des mesures les plus fréquemment préconisées dans la littérature de recherche, les textes réglementaires relatifs à la violence scolaire en Communauté française et les offres de formation continue d'enseignants en Communauté française.

Dans un second temps, nous avons confronté ce relevé aux regards d'expériences de 7 experts européens et de 6 équipes éducatives développant depuis deux ans au moins des pratiques de prévention et/ou de lutte contre la violence scolaire.

Les experts européens ont été consultés par voie de questionnaire semi-ouvert. Ils devaient se positionner principalement quant à l'efficacité des mesures relevées, leurs conditions d'application et leurs critères d'efficacité.

Quant aux équipes, leur point de vue a été sollicité via une démarche inspirée de la méthodologie des « récits de vie » développée par Daniel Bertaux.

Concrètement, dans chaque établissement, le cheminement des équipes dans la lutte contre la violence scolaire a été reconstitué avec un groupe de travail composé de représentants de toutes les catégories de personnel de l'établissement. Trois ou quatre rencontres ont eu lieu avec chaque groupe de travail au terme desquelles le positionnement des équipes par rapport au relevé des mesures a été recueilli via un questionnaire à remplir collectivement.

Des cheminements particuliers des établissements a été dégagée une « séquence matricielle » représentant une modélisation, hypothétique, des parcours des équipes.

Aboutissements

◆ Un relevé de 33 mesures

- ◆ Parmi ces mesures,¹ on trouve par exemple : une structure d'écoute, le tutorat entre élèves, des activités physiques récréatives, l'élaboration des règles de vie par les élèves, l'élaboration d'un projet d'établissement...

¹ Les 33 mesures sont présentées dans l'article de synthèse de la recherche publié dans *Le point sur la Recherche en éducation*, n° 22, février 2002 - Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Déclinées selon les contextes, la plupart de ces mesures ne constituent pas une réponse à un seul type de violence; elles ne paraissent pas hiérarchisables et leur diversité montre qu'il existe une multitude d'actions possibles.

◆ **Des conditions d'efficacité des mesures**

Du croisement des données recueillies, il ressort qu'il importe avant tout la juste définition des effets recherchés par l'application de la ou des mesures, l'existence d'un réel projet d'école et l'implication de tous les acteurs dans la décision et le développement des actions qui concrétisent ce projet.

● ***Des effets à rechercher par la mise en oeuvre d'une ou de plusieurs mesures***

Il semble que les mesures à privilégier soient principalement celles qui favorisent l'expression et le dialogue, celles qui contribuent au développement de sentiments d'appartenance et de sécurité et/ou encore celles qui permettent à l'école de se préoccuper de prévention tout en se centrant sur sa mission première : l'enseignement.

● ***Construire un réel projet d'école et impliquer tous les acteurs***

L'émergence d'un projet d'école n'apparaît pas comme un gage de réussite en soi.

Ce qui apparaît plutôt comme déterminant c'est de façon indissociable, les caractéristiques du projet et les modalités de sa construction et/ou de son appropriation par les membres de l'équipe.

Nos données amènent à conclure que ces projets doivent ouvrir à de multiples actions et permettre à chacun d'y inscrire ses propres compétences et aspirations. Ils doivent dépasser le cadre strict de la lutte contre la violence scolaire, articuler les missions pédagogiques et de socialisation de l'école et inscrire celle-ci dans le champ social, tout en restant centrés sur l'unité établissement.

Enfin, ils doivent constituer un objet de débats, de confrontations qui obligent tous les acteurs à un travail de clarification des points de vue et des orientations-clés du projet.

Le projet devient ainsi progressivement un objet commun de référence et le médium grâce auquel les membres de l'équipe vont peu à peu être en mesure de construire et mettre en oeuvre des actions concrètes concertées, qui enrôlent de plus en plus d'acteurs et qui deviennent porteuses d'aboutissements jugés positifs.

Ce rôle particulier, le projet d'école ne semble pouvoir le jouer que si certaines conditions de construction et/ou d'appropriation sont mises en place telles que : l'existence de moments institués d'échanges, de débats entre les membres de l'équipe éducative, le soutien de la direction, la socialisation et la transformation en patrimoine commun des acquis et ressources individuels, la stabilisation et la diffusion de ce qui se fait, se vit, se construit au sein de l'établissement. Enfin, plusieurs équipes soulignent en des termes divers que le développement d'un projet fédérateur implique et soutient l'adhésion aux valeurs de la démocratie.

Si ces conditions sont réunies, on voit à l'oeuvre le développement de processus sociaux qui contribuent à tisser, entre les acteurs, des liens de collaboration et d'interdépendance.

Ces processus paraissent fondamentaux et bien plus déterminants que la nature exacte des mesures ou actions concrètes qui seront mises en application.

Pour que ces processus « réussissent », ils doivent être liés à l'existence et à la production « d'objets », du plus matériel (un livret d'accueil) au plus symbolique (une valeur) qui

matérialisent et soutiennent les relations entre les différents acteurs. Ils doivent aussi et cela paraît crucial impliquer le développement de controverses.

« Entre unanimité et désaccord de principe », la controverse porte sur l'identification, l'analyse du problème à traiter et sur les passages obligés de sa résolution; elle porte également sur les valeurs et les finalités de l'établissement, sur les rôles et les positionnements de chacun.

Réussie, elle permettra l'appropriation par chacun (au double sens de « faire sien » et de « rendre propre à un usage ») d'une mesure décidée collectivement.

Ainsi, la connaissance par les équipes des mesures les plus fréquemment préconisées ou l'exhortation à appliquer ces mesures ne peuvent pas suffire à leur mise en acte.

Bien plus que cela, il semble que **prévenir la violence scolaire ou lutter contre elle demande la reconnaissance des compétences de chacun (adultes et enfants), la reconnaissance du pouvoir qu'il a, avec les autres et dans son propre contexte de travail et de vie, sur l'ordre des choses.**

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication ainsi que pour obtenir la bibliographie complète :

http://www.agers.cfwb.be/pedag/recheduc/point/point18/18_1.pdf

j.munten@ulg.ac.be